



ASSOCIATION FRANÇAISE DU DROIT MARITIME

ASSOCIATION BELGE DE DROIT MARITIME

L'Association Française du Droit Maritime et l'Association Belge de Droit Maritime vous annoncent leur prochain colloque dont le thème est :

**« LA PREUVE : DROIT MARITIME ET PRATIQUES
JUDICIAIRES EN FRANCE ET EN BELGIQUE »**

**5 - 6 octobre 2017
Aix en Provence**

PROGRAMME

Jeudi 5 octobre 2017

- 14h00 Accueil des participants
- 14h30 Ouverture du Colloque par les Présidents de l'Association Française du Droit Maritime (AFDM) et l'Association Belge de Droit Maritime (ABDM)
- 14h45 Présentation du thème du colloque par le Professeur Philippe DELEBECQUE
- 15h00 Table ronde n°1 : **La preuve des faits**
- Avec la participation de :
- Me Frédéric LE BERRE, avocat à la Cour de Paris
 - Me Alexis VAN CUTSEM, avocat au Barreau d'Anvers
- 16h30 Pause
- 16h45 Table ronde n°2 : **Intervention et rôle du Juge dans l'administration de la preuve**
- Avec la participation de :
- Mme Pascale BALLAUX, Conseiller à la Cour d'Appel d'Anvers
 - M. Bernard ORDINES, Président de chambre au Tribunal de commerce de Marseille
- 18h00 Clôture de la première partie du Colloque
- 18h30 Réception d'amitié franco-belge
- 20h00 Dîner de gala

Vendredi 6 octobre 2017

- 9h30 Table ronde n°3 : **La preuve des faits exonérateurs**
- Avec la participation de ;
- Me Olivier RAISON, avocat au Barreau de Marseille
 - Me Ralph DE WIT, Professeur aux Universités de Bruxelles et d'Anvers et à l'Ecole Supérieure de la Navigation d'Anvers, avocat au Barreau d'Anvers
- 10h45 Pause-café
- 11h00 Table ronde n°4 : **La preuve de la règle de droit**
- Avec la participation de :
- Me Frank STEVENS, Professeur à l'Université Erasme à Rotterdam, avocat au Barreau d'Anvers
 - Me Stéphanie SCHWEITZER, avocat à la Cour de Paris
- 12h30 Clôture du colloque par les Présidents des deux Associations
- 12h45 Déjeuner

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu du colloque

Les travaux du colloque, le diner du jeudi et le déjeuner du vendredi se tiendront à :

L'Hôtel Renaissance Aix en Provence
30, avenue Mozart
13100 Aix en Provence

Hébergement

Les personnes souhaitant rester pour leur hébergement sur le lieu du colloque devront pour réserver une chambre adresser un mail à cynthia.deboff@renaissance-aix.com, en indiquant le nombre de personnes, la date du séjour et en précisant de la part de l'AFDM pour bénéficier de la remise qui a été négociée.

Le tarif est de 170 euros en chambre supérieure pour une personne et 20 euros supplémentaires pour une deuxième personne (+ taxe de séjour 1,80 euros/personne/nuit). Le petit-déjeuner est en supplément et varie entre 12 et 26 euros (continental ou américain).

Inscription

- Droits d'inscription par participant : 220 euros (accès au colloque, réception, diner du jeudi, déjeuner du vendredi)

- Droit d'inscription par personne accompagnante : 60 euros

Le bulletin d'inscription devra être retourné par courrier accompagné du chèque de règlement de l'inscription ou adressé par mail ou par fax au secrétariat de l'AFDM, le règlement des droits d'inscription pouvant être effectué par virement au compte de l'AFDM qui devra indiquer le nom du participant et, le cas échéant, celui de l'accompagnant.

Coordonnées bancaires de l'AFDM :

N° de compte 00003800344.50

Code Banque 30004 - Agence 00793

IBAN : FR76 3000 4007 9300 0038 0034 450

BIC : BNPAFRPPPE

Ouvert auprès de la BNP Agence George V Marbeuf

N° SIRET : 448 743 005 00010

Mail : contact@afdm.asso.fr

Fax : 01.47.23.50.95

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à régulariser sans tarder votre inscription.

Date limite d'inscription : 15 septembre 2017